

FICHE N° 208 ▶ Avril 2017

## UN ACCIDENT AVEC UN TRACTEUR

La plupart des agents des collectivités de Vendée utilisent un tracteur pour se déplacer de chantiers en chantiers. Ces déplacements ne sont pas sans dangers et des règles simples doivent être respectées avant de rejoindre un nouveau chantier.

Récemment, un accident impliquant un tracteur a entraîné de multiples fractures pour un agent.

### LE RÉCIT

La victime et son collègue viennent de terminer un chantier de taille de haies au niveau du parking de l'école. Les deux agents se sont organisés pour finir le chantier avant l'heure d'affluence pour la rentrée des classes. La victime remonte dans son tracteur pour quitter le chantier. Son collègue rejoint son véhicule stationné à quelques mètres pour suivre la victime sur un nouveau chantier (ce dernier est nouvellement nommé sur la commune et ne connaît pas encore tous les chantiers).

Au moment de partir, les deux agents cherchent à se parler afin de se coordonner pour se rendre sur le prochain chantier. Le moteur des deux véhicules tournant, la victime se lève de son siège et ouvre la portière du tracteur pour parler à son collègue. La victime s'avance vers le marchepied et se penche par la portière, glisse et tombe au sol juste à côté du tracteur. Voyant le tracteur avancer, la victime, située entre les roues avant et arrière côté gauche, essaie de se relever pour remonter dans le tracteur. Elle avance vers le terre-plein central, bute sur un obstacle (bordure du terre-plein probablement) et tombe de nouveau au sol à plat-ventre dans le massif recouvert de copeaux de bois. Le tracteur continue d'avancer, la roue arrière gauche lui passe sur le corps. Le tracteur poursuit sa course vers l'entrée du multi-accueil en poussant un véhicule stationné de l'autre côté du terre-plein. Le collègue se précipite vers le tracteur, monte à son bord et l'immobilise.

La victime est rapidement prise en charge par ses collègues, puis par les pompiers. Souffrant de multiples fractures, notamment au niveau des vertèbres et du bassin, elle est hélicoptérée vers le CHU de Nantes.



## ACTIONS DE PRÉVENTION À ENVISAGER

- **SENSIBILISATION AUPRÈS DES AGENTS SUR LA NÉCESSITÉ D'ÉTEINDRE LE MOTEUR DES VÉHICULES ET ENGINs** avant de quitter le poste de conduite pour quelque raison que ce soit et **MÊME POUR UN TEMPS TRÈS COURT**.
- Mettre en place un **AFFICHAGE DANS TOUS LES VÉHICULES ET ENGINs POUR RAPPELER LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ** : mettre au point mort et éteindre le moteur avant de quitter le poste de conduite, laisser le véhicule en bon état, signaler tout dysfonctionnement, ...
- **PRENDRE UN TEMPS DE COORDINATION ENTRE LES AGENTS** avant de monter dans les véhicules et de quitter les lieux de chantier.
- Lors de l'achat de matériels, **PRIVILÉGIER LES ENGINs ÉQUIPÉS D'UNE SÉCURITÉ ACTIVE** lorsque que le conducteur quitte son poste de conduite (coupe-circuit en se levant du siège).
- **RENFORCER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS** afin qu'ils aient une meilleure connaissance de la commune et du fonctionnement de la collectivité.



## CONSIGNES D'UTILISATION D'UN TRACTEUR

- Consulter le manuel de l'utilisateur.
- Utiliser le tracteur uniquement pour les travaux pour lesquels il a été conçu.
- Effectuer les vérifications d'usage avant son utilisation.
- S'assurer que personne ne se trouve à proximité du tracteur avant de démarrer.
- N'accepter aucun passager à bord du tracteur.
- Garder le tracteur propre.
- Utiliser toujours un tracteur muni d'une structure de protection contre le renversement.
- Porter toujours la ceinture de sécurité.
- Démarrer le moteur dans un endroit aéré.
- Conserver tous les protecteurs en place.
- Vérifier les équipements attelés sur le tracteur, l'état des flexibles, le système d'attelage (arbre à cardan de transmission), la répartition des charges.
- Lester le tracteur pour augmenter sa stabilité, s'il y a lieu.
- Abaisser le godet et les autres accessoires reliés au système hydraulique avant de descendre du tracteur.
- Retirer la clé du contact pour éviter tout démarrage accidentel.
- Repérer les obstacles avant de commencer les travaux.
- Éviter les virages brusques, notamment sur les terrains en pente.
- Rester suffisamment à l'écart des fossés et traverser les ponceaux avec la plus grande prudence.
- Respecter le Code de la route lors de la circulation sur route.

